

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
25 juin 2024  
Français  
Original : russe

**Assemblée générale**  
**Soixante-dix-huitième session**  
Point 67 de l'ordre du jour  
**Promotion et protection des droits de l'enfant**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-dix-neuvième année**

**Lettre datée du 21 juin 2024, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un commentaire de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies concernant le rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés (A/78/842-S/2024/384) (voir annexe).

Je tiens à souligner que les informations figurant dans le rapport relatives aux prétendues violations commises par les forces armées de la Fédération de Russie sont inexactes, peu fiables et invérifiables. Par ailleurs, les crimes perpétrés par les forces armées ukrainiennes et les groupes qui leur sont affiliés sont largement sous-estimés dans le rapport.

Je vous informe que, pour la seule période allant de février 2022 à avril 2024, on dénombre 192 morts et 554 cas d'atteintes à l'intégrité physique d'enfants causés par les agissements des forces armées ukrainiennes sur le territoire de la Fédération de Russie. Pour le Donbass, ces chiffres se montent respectivement à 129 et 503 pour la période allant de 2014 à 2022. Rien qu'en 2023, les forces armées ukrainiennes ont détruit ou endommagé plus d'un millier d'établissements de santé et d'enseignement en Fédération de Russie.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer sans délai le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 67 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

(Signé) V. Nebenzia



## **Annexe à la lettre datée du 21 juin 2024 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

La Fédération de Russie est déçue de la décision partielle qui a été prise de maintenir ses forces armées sur la liste des auteurs de violations sur la personne d'enfants, qui figure en annexe au rapport. Cette décision est tout à fait infondée.

Les informations figurant dans le rapport ont été obtenues auprès de la mission de surveillance du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en Ukraine, laquelle est partielle et de facto contrôlée par Kiev. Le rapport ne mentionne aucun fait concret : les prétendues violations sont décrites de telle manière qu'elles ne peuvent pas être vérifiées. Les nombreuses demandes de précisions qui permettraient de vérifier ces informations sont restées lettre morte.

On est également en droit de se demander pourquoi le Secrétaire général n'a pas inscrit sur la liste des auteurs de violations sur la personne d'enfants les forces armées ukrainiennes, auxquelles sont imputées, selon le même rapport, un grand nombre de violations (meurtres ou mutilations d'enfants et attaques contre des écoles ou des hôpitaux). De surcroît, la plupart des violations commises sur la personne d'enfants par les forces et les groupes armés ukrainiens n'ont pas été dûment prises en compte dans le document.

Le rapport omet le fait que les violations flagrantes et systématiques du droit international humanitaire commises par l'Ukraine depuis 2014 se poursuivent.

Les groupes armés ukrainiens, notamment les bataillons de volontaires nationaux et d'autres groupes organisés, agissent dans l'intention de porter préjudice à la population civile, y compris aux enfants. Bombarder quotidiennement des quartiers résidentiels, des installations vitales et des infrastructures civiles : telle est la méthode du régime de Kiev. Au cours des dix années de la guerre menée par Kiev contre les habitants du Donbass, au moins 50 000 infrastructures civiles ont été détruites ou endommagées sur le territoire de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk.

De 2014 à janvier 2022, 91 enfants ont été tués et 469 ont été blessés en République populaire de Donetsk, tandis que 38 enfants ont été tués et 34 mineurs ont été blessés en République populaire de Lougansk.

Depuis février 2022, les criminels ukrainiens ont perpétré plus de 1 625 attaques contre des infrastructures civiles à Moscou, à Sébastopol, dans les régions de Belgorod, Briansk, Kalouga, Koursk, Moscou, Orel, Pskov, Riazan, Rostov, Smolensk, Tambov, Tula, Tver, et Voronej, dans les républiques des Adyguées et de Crimée, dans le territoire de Krasnodar et dans d'autres régions.

Au premier trimestre de 2024, des attaques avaient visé 28 régions de la Fédération de Russie et touché des mineurs dans 10 d'entre elles.

Dans la région de Belgorod, au cours du premier trimestre de 2024, 9 mineurs ont été blessés à des degrés divers de gravité et 2 ont été tués par des bombardements et des attaques de drones.

Compte tenu de l'aggravation de la situation et du bombardement continu de Belgorod, la cellule d'opérations dirigée par le gouverneur de la région a décidé d'évacuer vers d'autres entités constitutives de la Fédération de Russie les mineurs vivant dans le centre de la région et dans les neuf districts frontaliers.

Les agissements criminels des forces armées ukrainiennes ont fait le plus de victimes parmi les enfants dans les républiques populaires de Donetsk et de Lougansk ainsi que dans la région de Belgorod.

De février 2022 au 1<sup>er</sup> avril 2024, 148 enfants ont été tués et 400 ont été blessés en République populaire de Donetsk, 25 enfants ont été tués et 50 ont été blessés en République populaire de Lougansk, et 10 mineurs ont été tués et 59 ont été blessés dans la région de Belgorod. Dans la région de Briansk, 2 enfants ont été tués et 7 ont été blessés ; dans la région de Koursk, 2 mineurs ont été tués et 6 ont été blessés ; dans la région de Kherson, 2 enfants ont été tués et 4 ont été blessés ; en République de Crimée, 2 mineurs ont été tués et 1 a été blessé ; dans la région de Zaporojie, 1 enfant a été tué et 20 ont été blessés. Des mineurs ont également été blessés par les forces armées ukrainiennes en république du Tatarstan (6) et dans la région de Voronej (1).

Les attaques visant des biens de caractère civil dans des régions de Russie sont menées à l'aide de drones, de drones kamikazes et de lance-roquettes multiples. Les groupes armés contrôlés par le régime de Kiev prennent délibérément pour cible des biens de caractère civil (écoles, jardins d'enfants et établissements de santé).

Rien qu'en 2023, dans les républiques populaires de Donetsk et de Lougansk, plus de 20 500 habitations et près de 3 500 infrastructures civiles (parmi lesquelles environ 700 établissements d'enseignement, 300 établissements de santé et plus de 1 250 installations de distribution d'électricité, d'eau, de chaleur et de gaz) ont été détruites ou endommagées.

Dans la région de Belgorod, les bombardements ont endommagé 253 établissements scolaires, culturels, sportifs et médicaux et 1 280 infrastructures vitales (892 installations électriques et 388 installations d'approvisionnement en gaz et en eau).

On ignore encore l'ampleur réelle des destructions dans les territoires libérés lors de l'opération militaire spéciale.

Les attaques contre des voitures particulières sont devenues la marque de fabrique des groupes ukrainiens. Voici quelques exemples d'attaques de ce genre ayant tué ou blessé des mineurs entre mars et mai 2024 :

Le 20 mars, dans la région de Kherson, une ambulance qui transportait un enfant gravement malade vers l'hôpital a été frappée par un drone des forces armées ukrainiennes. Le conducteur a été blessé.

Le 7 avril, dans le village de Chagarovka (région de Belgorod), des débris de drone ont touché une voiture dans laquelle se trouvaient six membres d'une même famille. Une jeune femme a été tuée et les cinq autres personnes, dont deux enfants, ont été blessées.

Le 10 avril, dans le village d'Apanassovka (district de Korenevo, région de Koursk), un engin explosif a été largué sur une voiture par un drone ukrainien. Trois personnes se trouvant à bord du véhicule, dont deux enfants, ont été tuées.

Le 25 avril, dans le village de Kourkovitchi (arrondissement municipal de Starodoub, région de Briansk), une attaque commise par les forces armées ukrainiennes contre un autobus a blessé 4 civils, dont 1 enfant.

Le 6 mai, dans le district de Borissovka (région de Belgorod), les forces armées ukrainiennes ont attaqué deux véhicules utilitaires légers de type GAZelle, qui transportaient les employés d'une entreprise, et deux voitures particulières. Au total, 8 civils ont été tués et 42 personnes, dont 3 enfants, ont été blessées à des degrés divers de gravité.

Le 16 mai, dans le village d'Oktiabrski (région de Belgorod), un drone kamikaze a frappé une voiture en mouvement, à bord de laquelle se trouvaient trois personnes en plus du conducteur. Une femme et un enfant ont été tués et deux hommes ont été blessés.

Le 25 mai, dans le village de Borissovka (district de Volokonovka, région de Belgorod), l'ennemi a attaqué une voiture à l'aide de deux drones. Un enfant a été blessé dans l'explosion.

L'utilisation par les forces armées ukrainiennes d'armes qui sont interdites par les Conventions de Genève et font également des victimes parmi les enfants est un fait irréfutable. Selon les données disponibles, rien que sur le territoire contrôlé par les autorités de la République populaire de Donetsk, 158 explosions de mines interdites de type PFM-1 ayant fait des victimes civiles, dont 11 enfants, ont été enregistrées depuis le début de l'opération militaire spéciale.

Les autorités compétentes russes recensent tous les crimes perpétrés par le régime de Kiev et identifient non seulement l'ensemble des personnes impliquées dans l'exécution des actes de terrorisme susmentionnés, mais également toutes celles qui ont participé à l'organisation, à la planification et au financement de ces attaques. La Russie est résolue à ce que tous les crimes commis par le régime de Kiev soient punis : aucun de leurs auteurs ne pourra se soustraire à une punition juste.

En mars 2024, quelque 4 500 procédures pénales avaient été engagées, dont la plupart l'avaient été après février 2022. Des affaires introduites en 2014 restent également pendantes. Plus de 120 000 habitants du Donbass, dont 24 000 enfants, ont été reconnus comme victimes.

Indépendamment de tout rapport, la Fédération de Russie réaffirme son attachement indéfectible à la protection des enfants en période de conflit armé, et plus particulièrement au cours de l'opération militaire spéciale. Nous prenons toutes les mesures à notre disposition pour éviter que des enfants ne soient tués et que des hôpitaux et des écoles ne soient endommagés. Depuis le début, la Russie se montre ouverte à la coopération avec l'Organisation des Nations Unies sur cette question, en particulier avec la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés.

---